

Mais, dira-t-on, pourquoi faut-il que le Pape soit indépendant? Il le faut afin qu'il puisse traiter avec les rois de la terre et assurer aux peuples, de concert avec eux, le bienfait d'une paix universelle et durable. Il faut encore qu'il soit libre et indépendant pour qu'il puisse traiter avec ces princes des intérêts de l'Église. Chargé de gouverner toute la catholicité, il faut que le Souverain Pontife puisse correspondre avec toutes les Églises du monde, envoyer ses nonces et ses légats dans tous les pays, sous tous les climats; il faut qu'il puisse défendre ses ministres, ses évêques, ses prêtres; négocier avec toutes les puissances, arrêter avec elles des conventions diplomatiques et des concordats. Or, pour l'exercice de cette action, dont on ne saurait fixer les limites dans l'ordre des idées, dans l'ordre du temps, dans l'ordre des distances, le Pape a besoin d'indépendance, de liberté, de ressources suffisantes; il ne peut se prêter à une situation précaire et inférieure sans compromettre son autorité dans le domaine où elle est d'essence divine et sacrée. Nous sommes donc en droit de conclure que le pouvoir indépendant du Saint-Siège est indissolublement lié à l'indépendance de son pouvoir spirituel; c'est Dieu lui-même qui garantit à la Papauté la persistance à travers les siècles, la perpétuité de son pouvoir spirituel; c'est Dieu, par conséquent, qui lui donnera ce dont elle ne peut se passer, c'est-à-dire l'indépendance souveraine.

Comme catholiques, et surtout comme membres de la Ligue du Cœur de Jésus, nous avons tous un devoir impérieux à remplir: nous devons prier la divine Providence de mettre un terme aux épreuves de l'Église en donnant une solution favorable à la question romaine. Les évêques et les vrais catholiques italiens demandent cette solution, et, quoique la question puisse se compliquer douloureusement pour eux d'une question nationale, s'ils inclinent vers la conciliation, ils entendent du moins que cette conciliation ne coûte rien à l'indépendance du Saint-Siège.

En Autriche, dans une des séances du parlement, un